



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 1<sup>er</sup> août 2025

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025**

**Notre dossier : 312-01049**

**Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2**

---

Chère consœur,

Par la présente, Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements no 5 de la Régie, soit la pièce Énergir T, Document 10.

Pour les motifs énoncés à l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault (B-0078), Énergir dépose sous plis confidentiel, et ce, pour une durée indéterminée, les informations caviardées contenues aux questions 2.1 et 3.1 à 3.5 de la pièce Énergir-T, Document 10 ainsi qu'à leurs réponses, le cas échéant.

Pour tenir compte de ce qui précède, Énergir dépose une 5<sup>e</sup> demande réamendée et en profite pour demander à la Régie l'autorisation de fixer les tarifs provisoirement au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Nous comprenons que la Régie devra rendre sa décision sur les tarifs provisoires au plus tard le 15 septembre 2025 selon l'article 131 de la *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives*<sup>1</sup>.

Finalement, Énergir dépose une liste de pièces révisée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.

---

<sup>1</sup> L.Q. 2025, c.24